ABONNEMENT. saumur: Poste : Unan. . . . . . . . 35 fr. Trois mois . . . . . . . . 10

on s'abonne : A SAUMUR, Chez tous les Libraires;

Chez DONGREL et BULLIER,

Place de la Bourse, 33;

A. EWIG,

Rue Taitbout , 10.

ins un

uchoits

35 cent.

au prix

mètres

ER

00 francs.

on colees.

NNAIRE

, Espagnol

Park.

RCE

Paris.

ation.

cine Paris

e les étran-

ons expédi-

lientèle d

PHINB

IRIS

9

LES.

mx religion.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

SAULUBUS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR Ches NN. HAVAS-LAPPITE et Clo,

INSERTIONS,

Annonces, la ligne. 4 . 20 c.

RÉSERVES SONT PAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-

Les manuscrits déposés no

On s'abonne: Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Avril 1877.

LE PROTOCOLE

Le protocole a été signé le 31 mars à Londres, ainsi que nous l'avons dit hier.

Ouelle est la valeur de cet acte diplomatique? Il laisse subsister trois questions fort

La Porte doit faire la paix avec le Monténegro, accepter le programme de la conférence et désarmer.

Pour que la signature si longtemps retardée du protocole pût être considérée comme garantissant le maintien de la paix générale, il faudrait que ces trois conditions fussent accomplies; c'est dire que, par lui-même, il se réduit à peu de chose, à ce point de vue du moins.

Mais voici que le Nord, dont les commentaires méritent une attention particulière, envisage sous un tout autre aspect le document diplomatique dont il s'agit. D'après ce journal, ce serait un acte « constatant l'ac-» cord des puissances sur la nécessité d'exécu-» ter en Turquie les reformes arrêtées par la conb ference. b

La France va plus loin encore. Elle publie sous ce titre: Abrogation des traites de Paris, une note ainsi concue:

« Le protocole de clôture des travaux de la Conférence internationale ayant été signé hier soir, à cinq heures, à Londres, les traités de Paris sont virtuellement abrogés, puisqu'ils sont remplacés effectivement par un instrument nouveau, qui consacre, si attenué qu'il soit, le droit d'ingérence de l'Europe dans les affaires intérieures de la Tur-

» Nous croyons que la Russie proclamera bientôt ce résultat de la campagne diplomatique qui s'achève. »

C'est là, évidemment, l'interprétation russe. Que ce soit aussi l'interprétation an-

glaise, voilà une assertion que personne n'oserait produire parce qu'elle irait aux plus extrêmes limites de l'invraisemblance et de l'absurde. Il est donc très-probable que les puissances qui viennent d'apposer ensemble leurs signatures au bas du protocole de Londres ne s'entendent pas sur sa portée et ses conséquences. Singulier accord, en vérité, et peu fait pour rassurer l'opinion en Europe

Les journaux anglais, pour la plupart, montrent qu'ils sont loin de voir dans cet acte international une garantie efficace de sécurité pour l'avenir.

Le Standard dit que tout dépend, comme auparavant, de la sincérité de la Russie.

Le Times, dans un premier-Londres moins pessimiste, dit qu'il serait téméraire d'affirmer que tout danger de guerre est passé. Mais, ajoute-t-il, nous pouvons assurément. accepter comme un fait que le protocole tend à amener la paix : on aura beaucoup fait si l'arrangement conclu permettait à la Russie d'éviter la guerre, sans sacrifier sa dignité.

Le Morning-Post dit que si la Russie declare qu'elle ne peut désarmer sur-le-champ et ouvertement, mais qu'elle est en réalité prête à prendre des mesures équivalent à un désarmement, l'Angleterre continuera à seconder, par tous les moyens possibles, les intentions pacifiques du czar; mais on attend beaucoup plus qu'une décentralisation des

Le Times calcule d'une manière générale que les dépenses budgétaires de l'année dernière dépasseront le revenu de près d'un million de liv. st. Il conseille de couvrir le déficit par une augmentation des droits sur les eaux-de-vie françaises importées en Angleterre.

Le Times rapporte que les signataires du protocole se sont réunis samedi après midi et ont rédigé et signé un procès-verbal contenant le texte exact des déclarations du comte Schouvaloff relativement à la volonté de la Russie de démobiliser.

Malgré leur caractère restrictif, ces décla-

rations forment un document qui contient un engagement conditionnel, mais bien defini, de la part de la Russie de procéder à un dé-

Ce fait donne une importance nouvelle à la signature du protocole.

Voici également comment les journaux autrichiens apprécient la signature du pro-

La Presse interprète les nouvelles arrivées de Londres dans le sens d'une prolongation de délai, dont la durée dépendra de l'attitude ultérieure de la Porte. « Avant tout, » dit cette feuille, « la Porte aura à montrer que le mouvement général de réformes qui doit inaugurer l'ère constitutionnelle suffit également pour accomplir la première et la plus importante des tâches du gouvernement ottoman: la pacification des trois provinces insurgées.

Si la Porte ne parvient pas à effectuer cette pacification, les plaintes s'élèveront de tous côtés comme par le passé, et, au bout de six mois, la diplomatie européenne se retrouvera en présence des mêmes questions qu'elle espère ajourner non-seulement pour des mois, mais même pour des années.

« Quant à la question de la démobilisation, dit la feuille citée, elle pourra se résoudre, pourvu que la Turquie en prenne l'initiative. Dès que la Porte aurait réduit le nombre de ses combattants, la Russie, de son côté, prendrait des mesures semblables. Une partie de l'armée du Sud serait licenciée, et les corps d'armée retourneraient dans leurs garnisons respectives. Tout au plus resterait-il à la frontière un corps d'observation.

Le Fremdemblatt, de son côté, dit: « Nous jouissons donc aujourd'hui d'une perspective de paix, et nous avons au moins la consolation que, une fois le protocole signé, les événements de ces derniers temps n'ameneront pas casus belli. Mais ce que l'avenir le plus prochain nous prépare, qui pourrait le savoir aujourd'hui? Soyons reconnaissants pour le peu qui nous a été donné, soyons modestes. Cette semaine de

calme sera certainement suivie d'autres semaines de tranquillité. Ce calme durera-t-il des mois encore? C'est là une question à laquelle nous ne saurions répondre. »

Les autres journaux sont à peu près unanimes à manifester, au sujet des résultats du protocole, des défiances qui ne sont que trop justifiées par l'état de l'opinion en Europe. Le Morgenpost, de Vienne, les résume parfaitement par ces mots: « Le sauvetage du protocole est opéré, mais pas celui de la paix. » Une longue correspondance adressée de Saint-Pétersbourg à l'Agence Havas, parlant de la surexcitation des esprits dans la capitale de la Russie, s'exprime en ces termes:

« L'empereur fera la guerre; il l'a promis, et un Romanoff n'a jamais manqué à sa pa-

Enfin, en troisième lieu, l'empereur ne peut pas se délier de cet engagement, quand même il le voudrait, parce que, étant autocrate, il a engagé non-seulement lui-même, mais la nation. Ainsi que le faisait remarquer le prince Gortschakoff dans une lettre datée de Livadia et adressée à un ministre anglais, lettre qui fut publiée dans le Journal de Saint-Petersbourg, sur l'ordre du prince même, au mois de novembre dernier, il n'existe pas en Russie une représentation nationale, des Chambres formant un Parlement qui puissent exprimer la volonté du pays, diriger sa politique et même annuler par ses votes les engagements pris par son souverain. C'est donc l'honneur de la nation en même temps que le sien propre que l'empereur a engagé dans son discours de Mos-

Sans doute ces lignes étaient écrites avant l'acceptation du protocole par l'Angleterre, mais si l'on rapproche ce langage de celui qui est tenu par tous les organes politiques accrédités à Londres, à Berlin, à Vienne, on se trouve bien forcé de conclure que rien n'est fait encore. grouply curiosite, ou p

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# ON DEMANDE UNE ORPHELINE.

(Suite.)

VI. - TOUT CE QUI RELUIT N'EST PAS OR.

Il se passa près de deux semaines avant que Mme Loghouët découvrit qu'il manquait quelque chose aux perfections de sa protégée.

Une pelite scène qui se passa dans la salle à manger vint la rendre soucieuse.

Il pleuvait; on n'avait pas pu descendre Catherine au jardin, et Mme Loghouët avait ordonné qu'on l'installat dans la salle à manger, où elle serait mieux que dans la cuisine.

Catherine était donc là, assise près de la fenêtre, et essayait avec attention un nouveau point de broderie que la femme de chambre venait de lui montrer. Elle s'appliquait tant, qu'elle en devenait toute rouge; et Nanette, qui venait de temps en

temps la voir, lui ôta l'ouvrage des mains. En voilà assez, Catherine, lui dit-elle; vous savez bien que le docteur vous a désendu de vous fatiguer. Reposez-vous.

- Je voudrais fant savoir broder, et faire de

jolies choses pour Madame! répondit Catherine en soupirant.

- Une drôle d'ouvrière, qui ne peut pas travailler deux heures de suite! dit d'un ton dédaigneux la petite Cécile, qui étalait sur la table les pièces d'un jeu de constructions.

- Catherine n'est pas une ouvrière, répondit

- Ah! eh bien, qu'est-ce qu'elle fait ici, alors? Nanette ne demandait pas mieux que de le raconter. Cécile ne la laissa pas achever son récit.

- Je comprends, je comprends, dit-elle; Catherine est une pauvresse qui est ici par charité.

- Et vous donc ! s'écria Nanette indignée. Elle allait continuer; Catherine l'arrêta: - Chut, Nanette! si Madame vous entendait,

cela lui ferait de la peine. Mais, par les portes ouvertes, Mme Loghouët avait entendu, et elle apparut soudain dans la salle à

manger. Cécile devint pourpre. - Ma chère petite, dit Mm. Loghouet, Catherine n'est pas une pauvresse : c'est une enfant que je garde en attendant que son père vienne la chercher, et j'entends que personne ne lui parle

comme tu viens de le faire. N'oublie pas cela. Et, toute émue de l'air triste de Catherine, elle se pencha vers elle et la baisa au front. Catherine se redressa avec joie sous cette caresse.

- Oh! Madame! que je vous aime! lui dit-elle.

Si Mme Loghouët eût analysé ses sentiments, elle se fût dit à ce moment-là : - Moi aussi, je t'aime.

Cécile baissa la tête et ne dit rien.

Un instant après, une visite arriva; on fit appepeler la petite fille au salon, et elle déploya encore plus de grâce que de coutume dans l'exhibition de ses petits talents. Toute la journée, elle redoubla de gentillesse et de prévenances, et M. Loghouët, un instant troublée, finit par se dire: - Elle cherche à réparer sa faute, elle a bon cœur.

Avait-elle bon cœur? On aurait pu le croire en la voyant apporter en grande pompe à Catherine une bonne part de son dessert, - qu'on ne manquait pas de lui remplacer quand elle revenait à table. - Mais on ne l'aurait pas cru du tout, si l'on avait remarqué les regards haineux qu'elle jetait à la pauvre infirme, si l'on avait entendu les paroles blessantes qu'elle lui disait à toutes les fois qu'elle se trouvait seule avec elle, assurée qu'elle était que Catherine ne s'en plaindrait pas.

Une circonstance survint, qui aurait pu les rapprocher : Cécile eut la rougeole.

Quand sa sièvre sut passée, elle commença à s'ennuyer; et Cécile n'avait pas l'ennui commode. Elle voulait se lever, lire, faire ouvrir les fenêtres, toutes choses absolument défendues; et Mm. Lo-

ghouët ne savait qu'inventer pour la distraire; elle n'avait pas la force de lire haut, et c'était pourtant ce que la malade réclamait sans cesse: elle avait renoncé à lire elle-même depuis que le docteur avait affirmé que ses yeux resteraient rouges si elle les fatiguait.

La pauvre grand'mère, à bout d'inventions, traversait tristement la salle à manger pour aller fouiller dans ses tiroirs, à la recherche de quelque chose de nouveau, lorsqu'elle s'entendit appeler:

- Madame! Madame, s'il vous plaft! disait Catherine d'une voix timide.

Mm. Loghouët se retourna et regarda.

Catherine lui tendait une grande feuille de carton sur laquelle elle avait rangé tout un mobilier en miniature : des chaises, des tables, des armoires, des lits, des tabourets; le tout fait avec des cartes taillées, collées et cousues ensemble avec une adresse merveilleuse.

- Madame, est-ce que cela n'amuserait pas la petite demoiselle, ces petites choses-là?

- Je pense que si, ma bonne Catherine; je vais les lui donner de ta part. Je te remercie.

- Mais, Madame, si j'allais en faire d'autres auprès de son lit? Peut-être que cela l'amuserait encore plus?

Min. Loghouët hésitait.

- Tu n'aurais qu'à prendre la rougeole, ma

### Chronique générale.

De nouveaux motifs de préoccupations ne vont-ils pas surgir?

Le départ de MM. Jules Simon et Léon Say pour l'Italie, où l'ambassadeur de Victor-Emmanuel s'est rendu également, donne lieu à de nombreux commentaires. L'Agence Havas a reçu à ce sujet de Rome la dépêche

« Le général Cialdini est arrivé. Il a eu une entrevue avec M. Melegari; il n'est chargé d'aucune mission.

» Le bruit que le voyage de MM. Léon Say et Jules Simon aurait pour but certains pourparlers relativement au traité de commerce avec l'Italie est dénué de fondement. On assure que MM. Say et Simon ne viendront pas à Rome. »

Nous doutons que ce démenti mette fin aux rumeurs auxquelles nous faisons allusion, et d'après lesquelles le voyage des deux ministres français, sinon à Rome, du moins en Italie, aurait un autre but encore, et ajoutons un but plus important que de faciliter le renouvellement des conventions commerciales. Voici ce que nous lisons en tête du bulletin de la Voce della Verità, sous la date du 31 mars : inq sestitisui gott out

« L'Italie a présentement de grandes affaires avec la France. L'illustre Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, vient à Rôme; deux ministres français, celui des finances, M. Léon Say, et celui de l'intérieur, qui est en même temps président du conseil. M. Jules Simon, viennent à Venise et à Florence, et assurément ce n'est pas pour respirer les douces brises printanières de ce beau pays, ni pour assister à une sérenade en gondole ou admirer le beau Campanile de

» On dit qu'il s'agit de négociations pour le renouvellement des traités de commerce. Mais il nous semble que des négociations semblables ne suffraient pas seules à nécessiter le déplacement de personnages qui occupent des positions date do Livadia et adressea

Quant au but du voyage de l'ambassadeur italien, voici quel il serait, d'après une communication adressée de Rome, le 29 mars, à l'Unità cattolica. Le général Cialdini aurait eu avec le général Ignatieff un entretien d'un caractère si grave que, pour éviter toute indiscrétion, il aurait jugé à propos d'aller en rendre compte en personne à son gouvernement.

Au lieu de nier que l'excursion de deux des membres du cabinet français en Italie pendant les vacances de Pâques puisse être en aucune façon rattachée aux négociations commerciales, n'aurait-il pas été plus habile, de la part de l'Agence Havas, de risquer ce demi-aveu? C'est la question que chacun va

Quoi qu'il en soit, la nouvelle accueillie par l'Unità cattolica est propre à piquer vive ment la curiosité, ou plutôt à propager l'inquiétude en France et partout. Espérons donc que d'utiles indiscrétions ne tarderont pas trop à faire connaître l'objet de la grave communication faite au général Cialdini par le général Ignatieff.

L'Agence Havas prend soin de nous avertir que « M: le ministre des affaires étran-» gères est parti pour Connes, où il restera jusqu'au 10 avril. » Y a-t-il une intention dans ce fait divers? Dans tous les cas, M. le duc Decazes avait grande hâte de quitter Paris, car il n'a pas même attendu M. le marquis d'Harcourt, ambassadeur de France en Angleterre, arrivé le lendemain matin seulement, et qui était porteur du protocole signé samedi à Londres par les représentants des puissances.

Le prince de Bismark se dispose à profiter d'un congé qu'il comptait prendre depuis quelque temps déjà. Pendant l'absence du prince-chancelier, les affaires extérieures seraient gérées par M. de Bulow et les affaires intérieures par M. de Camphausen.

Il semble résulter de là que le congé de M. de Bismark sera un peu long. D'après une autre version, que nous reproduisons sous toutes réserves, il ne s'agirait pas seulement d'un congé, mais d'une démission plus ou moins déguisée. Le prince de Bismark se serait trouvé en dissentiment avec l'empereur Guillaume, soit sur la politique extérieure, soit sur la question soulevée par la démission du ministre de la marine de l'empire, le général de Stosch, démission que le chancelier conseillait d'accepter et que l'empereur Guillaume a refusée.

Le Messager de Paris, qui a donné le premier cette nouvelle d'après des renseignements qui lui sont parvenus directement de Berlin, se demande quelle signification il faudrait donner à la retraite définitive ou momentanée de l'homme d'Etat qui, depuis plus de quinze ans, dirige la politique prussienne.

Le Messager ne partage pas l'avis de ceux qui croient que M. de Bismark se retirerait devant le triomphe du parti militaire. Il incline au contraire à penser que la retraite du prince-chancelier serait l'indice et la conséquence de la politique pacifique qui aurait prévalu dans les conseils de l'empereur Guillaume et du czar Alexandre.

Suivant nous, il faut savoir avant tout, d'une manière positive, si la nouvelle est vraie. Quand nous serons fixes à cet égard, nous pourrons plus aisement rechercher les causes et apprécier la portée de l'évenediarmie reloure

Nous avons annoncé que le pasteur Steeg s'est désisté de sa candidature. Nous trouvons, dans l'Ami du Peuple de Bordeaux, la circulaire suivante de M. l'abbé Chavauty:

« Bordeaux, 30 mars 4877.

» Aux électeurs de la deuxième circonscription qui m'ont donne leurs suffrages.

Le motif principal qui m'avait amené parmi vous n'existant plus, je me retire.

» La haine à mes convictions religieuses

et sociales s'incarnait dans un homme, et cet homme était placé sur le pavois par les perpétuels ennemis de l'Église et de nos traditions nationales.

» Je devais à mon passé et à mes engagements d'entrer dans la lice et de faire un appel à vos cœurs de catholiques et de Français.

» Il est parti sans gloire.

» Cette fois encore, mon rôle spécial est donc fini.

» Prêtre catholique, je suis allé, avec le courage que Dieu donne à tous ceux qui ne cherchent que lui seul, dans des assemblées où, au grand détriment de notre pays, aucune voix autorisée n'ose, hélas! se faire entendre.

» Là, deux, trois, quatre mille hommes sortis de l'atelier et des champs, boivent le sophisme et le mensonge; Dieu est bruyamment outragé, l'Église et son chef auguste bafoués, la liberté de nos congrégations enseignantes ou hospitalières attaquée comme un sléau public; des moyens empiriques de régénération sociale, vraies machines de mort pour la France, sont acclamés, et, chose lamentable, en de tels lieux et après de tels discours, la parole chrétienne et francaise fait silence.

» Je suis entré, j'ai demandé à être entendu, j'ai offert de répondre à toutes les accusations contre ce que je venère, et à toutes les questions que l'on m'adresserait.

» Des milliers d'hommes dont je contrariais tous les préjugés et toutes les passions ont voulu m'entendre; et, en m'en allant, j'emporte la pensée consolante qu'ils ont rendu hommage dans ma personne au noble caractère du prêtre catholique.

» En me donnant vos suffrages, vous avez dit à la France combien vous aviez approuvé mon attitude pendant le combat.

» Je n'ambitionne pas d'autre récom-

» Je sais, en effet, que vous qui avez voté pour moi, méprisant tout obstable, vous êtes vraiment les amis de Dieu et de la

> » F. CHAVAUTY, » Aumônier de la garnison de Libourne. »

Il n'y a donc plus que la candidature de M. Mie qui demeure.

S'il n'en surgit pas de nouvelles, les électeurs n'auront pas besoin de se déplacer. soudet, pur lous les mojens possibles

intentions pacifiques du exercipais en arte Nous croyons savoir que les tentatives de réconciliation qui se poursuivent entre les partisans du prince Napoléon et les partisans du prince impérial ne laissent pas de préoccuper un certain nombre d'hommes politiques, demeurés fidèles à l'Empire qu'ils ont servi, mais qui tiennent avant tout à honneur de ne pas déserter la défense des idées d'ordre et de conservation.

La réunion des deux fractions du parti impérialiste aurait évidemment pour effet de faire prédominer dans la direction de ce parti les doctrines anti-religieuses et ultradémocratiques du prince Napoléon; tel est au reste le but avoué des promoteurs de l'entreprise à laquelle nous faisons allusion.

Si elle réussit, où iront les conservateur les hommes religieux qui espéraient bie tort, trouver dans une restauration de l'Eu-pire une garantie contre le triomphe définition et des aspirations régulations des théories et des aspirations révolution naires? Leurs illusions seraient désormaines

dat

que gra

51011

de r

aujou

interr

Saint-

lieure

Pierre

décern

Monts

sauvé

dans li

daille

M.

Un

est arri

dans la

Le ti

s'arrele

Fonten

trique

heures,

2 h. 1/2

tive de

droite e

cien s'é

jaillissa

coup de

constata

engagé :

pièces n

tème : la

ment tor

sine pou

Force

Voici

Plusieurs journaux ont annonce que l Louis Veuillot quittait la direction du jour. nal l'Univers et qu'il était remplacé par l

M. Louis Veuillot a cru devoir dément M. Louis realise de la cée en guis cette nouvelle qui avait été lancée en guis d'avril par l'Evénement de poisson d'avril par l'Evenement.

Mer Pallu du Parc, évêque de Blois, vien de succomber à une attaque d'apoplexie se

Le digne prélat était ne à Poiliers, les septembre 4804. Il était supérieur du grant seminaire de La Rochelle, quand il ful nonmé à l'évêché de Blois, par décret du 15 dk cembre 1850; il avait été sacré le te mi 4854.

On vient de publier un tableau compata tif de la quantité de viande qui se consount dans différentes capitales et autres grande villes européennes. Il résulte de ce tables qu'en raison du prix excessivement élevén la viande de bœuf sur toutes les places d'E. rope, la quantité de viende consommée Paris en moyenne, par habitant, est moindre que celle consommée à Londres, qui vient en première ligne, et moint aussi que celle de Hambourg.

La Compagnie des chemins du Nord de l'Espagne a sollicité et obtenu du gouverne ment 47 ports d'armes gratuits pour ses enployés, afin qu'ils puissent défendre ses trains de voyageurs contre les attaques main armée dont ils peuvent être l'objet.

tel to do la mais mornie

### Chronique militaire

On lit dans l'Avenir militaire :

« En vue de l'approche du concours hip oique, divers journaux ont donné à la circulaire publiée dans le Moniteur de l'armée, 44 février, une interprétation qu'elle ne sal 80n hour rait avoir. Le ministre de la guerre n'a pai décidé que désormais les officiers, sous-of- effet, un ficiers et soldats ne pourraient plus prende 2 heures part à des carrousels publics; il a simple les voya ment arrêté que l'armée n'avait pas à prêle avec un son concours à des réunions payantes, des fêtes lucratives organisées par des ciétés privées, quels que soient leur nalum faite au control de leur nalum fa et leur but, si recommandables qu'ils puis n'avait ri sent être. »

C'est bien ainsi que nous l'avions compris. Les carrousels auront lieu commo p

pauvre fille...

- Oh! cela ne fait rien; vous n'avez pas peur de la prendre, vous, ni le médecin non plus. Laissez-moi y aller, je vous en prie, Madame! je crois que je l'ai eue quand j'étais petite, d'ailleurs.

Mª Loghouêt finit par céder, et cette rougeole lui fournit l'occasion de faire plus ample connaissance avec Catherine. Elle admira sa patience, sa douceur inaltérable devant les caprices et les boutades de Cécile, les jolies inventions qu'elle faisait pour l'amuser; elle remarqua le charme-de sa voix et l'intelligence avec laquelle elle lisait des contes à la malade.

α Je ne croyais pas, se disait-elle, que Catherine fût capable de lire si couramment. »

Elle eut le mot de l'énigme en trouvant Catherine très-occupée un matin à étudier, en suivant les mots du doigt, l'histoire qu'elle devait lire à Cécile dans la journée.

« Quelle bonne petite âme! pensa-t-elle, et quel malheur qu'elle soit laide et infirme! »

Elle ne pouvait se dissimuler que Cécile n'avait ni douceur ni patience, et que sa merveilleuse facilité pour apprendre lui servait plutôt à briller qu'à se faire aimer : son esprit n'avait point de cour.

En adoptant cette enfant, Mme Loghouët avait cherché une consolation, et elle avait seulement trouvé une occupation; elle ne se sentait pas con-

soléc. A chaque instant une comparaison se faisait dans son esprit entre la Jeanne d'aujourd'hui et la Jeanne d'autrefois, et après chaque comparaison. le cœur de la pauvre grand'mère se rejetait avec plus d'amour et de regret vers la chère petite morte. Elle avail voulu une enfant aussi semblable que possible à celle qu'elle avait perdue; elle aurait voulu pouvoir s'y tromper, et confondre, dans sa tendresse, la seconde avec la première. Mais elle avait beau mettre à Cécile les vêtements de Jeanne, relever ses boucles blondes avec les rubans qui avaient retenu les cheveux de l'autre, lui donner sa place partout, l'appeler des mêmes noms, lui prodiguer les mêmes caresses, elle ne pouvait réussir à s'attacher à elle; il lui semblait même par moments qu'elle ne l'aimait pas du tout.

La tristesse l'envahissait de nouveau; elle restait morne et silencieuse, au grand déplaisir de Cécile, qui voulait continuellement être amusée, et qui lui disait alors d'un ton impérieux :

« Grand'mère, pourquoi est-ce que tu ne ris pas? Je ne veux pas qu'on joue avec mei sans rire. »

La pauvre grand'mère soupirait, et lâchait de se prêter davantage aux jeux de l'enfant.

Dans ces moments là, si elle regardait Catherine, elle était sûre de trouver les doux yeux de l'infirme attachés sur elle avec une expression de pitié tendre et respectueuse.

Elle ne put s'empêcher d'être de l'avis de Nanette, un jour qu'elle entendit celle-ci dire à la femme de chambre, qui lui demandait si on avait des nouvelles du père de Catherine :

« Ah! la chère créature du bon Dieu! elle ne fait pas de bruit, et elle reste toute la journée à la même place; mais c'est égal, il y aura un fameux vide dans la maison le jour où elle s'en ira. Sa mère a eu de la chance de mourir la première; car il me semble que quand on perd une enfant comme celle-là, on n'a plus qu'à mourir de cha-

VII. - QUI FINIT BIEN.

La rougeole était guérie, et Cécile avait continué à se faire amuser par Catherine et à abuser de sa complaisance. Un de ses jeux favoris consistait à se déguiser et à improviser une scène où elle jouait le premier rôle, et où Catherine lui donnait la réplique. Elle aimait surtout à représenter une reine, et se plaignait, un peu aigrement, de ce que Catherine ne pouvait marcher, et était par conséquent incapable de porter la queue de sa robe, ou de venir se prosterner devant son trône (un petit fauteuil qu'elle juchait sur une table).

Un jour donc qu'elle se promenait dans la chambre, coiffée d'un diadème de papier doré, posé sur un long voile de dentelle, vêtue d'un manteau de cour de son invention, et ornée de tous les oripeaux

qu'elle avait pu rencontrer, Cathérine l'appela, e la pria doucement de venir à elle.

- Votre jupe est trop longue, mademoist Jeanne, lui dit-elle; vous allez marcher dessus tomber; venez que je la relève un peu. - Tomber? C'est bon pour vous! répond

Cécile. Moi, je sais me tenir sur mes jambes.

Et elle essaya de courir avec tout son attiral, a nués sur retournant la tête en arrière pour voir quelle 1981 faisait Catherine. Mais elle n'eut pas fait trois par de l'entre d que ses pieds s'embarrassèrent dans sa long vœux du traîne : elle tomba.

Elle se trouvait alors devant la cheminée de gouverner flambait un grand feu; son voile, entraîné par la cra courant d'air, alla efficurer le brasier.... en en des trava seconde, il s'enflamma.

Catherine jeta un cri terrible, et, oubliant comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe par la la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe par la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe par la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe par la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe par la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe par la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe par la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe par la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe par la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe par la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe par la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe pe par la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe pe par la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe per la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe per la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe per la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe per la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe per la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe per la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle pe per la comme l'avait dit l'imprudente enfant, elle per la comme l'avait dit l'imprudente enfant elle per la comme l'avait de vait se tenir sur ses jambes, elle s'élança de sent apla chaise et vint rouler auprès de Cécile.

Alors, pressant dans ses mains le voile en me seront étousant sous ses propres vétements la flampo dévorait déjà les fleurs et les légères de le manqueri de reine, contre l'incendie jusqu'à ce qu'on vint à leur de rendre christoph

evanouit.

(La suite au prochain numéro) dans la gr

gouver son interv Grace à de M. Ch blics, les « Le P

Nous 1

On no

avec un v

prouve q

Loire:

ferrées qu g'est emp

avec certif

le passé. Les officiers, sous-officiers et solle passo, reident part, mais à la condition dats y present condition que ces exercices militaires soient offerts que ces carrela que public, ainsi qu'ils l'ont gratuite de à l'Ecole de cavalerie de Saumur, où les carrousels ont pris naissance.

M. Thibaudin, général de brigade, récemment promu, est nommé au commandement de la 20° brigade d'infanterie, 10° division, 5° corps d'armée, et des subdivisions de région de Blois et d'Orléans.

# Chronique Locale et de l'Ouest.

en guise

olexie se

u 15 de.

B des Mai

ompara

ilisomm

grande

e tableau

élevéd

es d'Eu

st moin.

moindn

Nord de

Ouverne.

Au moment où nous mettons sous presse. aujourd'hui mercredi, midi, un violent orage, accompagné d'une pluie battante et même de grêle, passe sur Saumur. Les coups de lonnerre se succèdent presque sans interruption, comme au milieu de l'été.

Le tirage de la Loterie de l'Orphelinat Saint-Joseph aura lieu demain jeudi, à une lieure, à l'établissement, rue Haute-Saint-

Une médaille d'or de 2° classe vient d'être décernée à M. Jacques Besnier, marinier à Montsoreau, qui, le 5 janvier dernier, a sauve un homme sur le point de se noyer

M. Besnier était déjà titulaire de la médaille en argent de 1re classe.

Un accident, - ou plutôt un incident, est arrivé sur la ligne de Poitiers à Saumur, dans la nuit de samedi à dimanche.

Le train parti de Saumur à 7 h. 40 a dû s'arrêter entre les stations de Moncontour et Fontenay, aux environs du poteau kilométrique 43, et y stationner pendant quatre heures, depuis 9 h. 4/2 du soir jusqu'à 2 h. 1/2 du matin, en attendant une locomolive de secours.

Voici ce qui était arrivé : en regardant à droite et à gauche de la machine, le mécanicien s'était aperçu qu'une gerbe d'étincelles jaillissait de la bielle de droite, à chaque coup de piston ; il arrêta immédiatement et constata qu'un boulon mal assujetti s'était engagé successivement entre les différentes pièces motrices, faussant ainsi tout le sysours hip lème : la bielle, entre autres, était complétement tordue et incapable de fonctionner.

la circu-Forcé de stationner, le mécanicien envoya e ne sal son homme d'équipe à la station la plus voin'a pa sine pour faire télégraphier à Loudun. En sous of effet, une locomotive de secours arriva vers 2 heures 1/2 du matin, et emmena à Poitiers simple les voyageurs, qui, arrivés à destination à prela avec un relard de quatre heures, en ont été gantes, quittes pour une promenade nocturne aux des so environs du train en détresse, qui, bien que faile au clair de lune et par un beau temps, ls puit n'avait rien de sentimental. (Patriote.)

# CHARENTES ET VENDEE.

Nous lisons dans l'Indépendant d'Indre-et-

On nous communique et nous insérons avec un véritable plaisir la note suivante qui prouve que conformément à nos espérances e gouvernement s'est décidé à sauver par son intervention la Compagnie de la Vendée. Grâce à son intervention, due à l'initiative de M. Christophle, ministre des travaux publics, les travaux vont pouvoir être continués sur la ligne de Tours à Loches.

«Le Préfet s'est rendu à Paris pour porter trois pe à M. le ministre des travaux publics les Yœux du département sur les diverses voies ferrées qui nous touchent. La sollicitude du gouvernement avait été vivement éveillée par la crainte d'une suspension imminente en des travaux sur la ligne de Tours à Montluçon. M. le ministre des travaux publics Best empressé de mander M. le directeur des chemins de fer de la Vendée, et, grâce à sa haute intervention, les difficultés paraissent aplanies. Nous croyons pouvoir dire arec Certifude que les travaux sur cette ligne ne seront pas interrompus. »

Il nous est permis d'ajouter un mot à la courle note qui précède. En effet, nous manquerions à la justice si nous négligions de rendre la la justice si nous négligions mar M. de rendre hommage au rôle rempli par M. Christophle, ministre des travaux publics, dans la grave question des lignes ferrées qui

intéressent l'Ouest de la France et le département d'Indre-et-Loire en particulier. M. Christophle, place dans une situation difficile par les prétentions d'une partie de la Chambre, a montré une vigueur, une habileté de parole et une science économique qui ont vivement frappé ses adversaires eux-

En ce moment même il continue son œuvre, et tout porte à penser qu'il la conduira à bonne fin. S'il parvient, et nous l'espérons bien, dans la convention qu'il négocie actuellement avec l'Orléans à assurer au département d'Indre-et-Loire les avantages auxquels il a droit, M. Christophle méritera la reconnaissance de nos concitoyens.

Le Mercure Segréen dit tenir de « source certaine » que les lignes des chemins de fer en construction, dans l'arrondissement, seront livrées au public, savoir :

Château-Gontier à Segré, au mois de juil-

Château-Gontier à Laval, au mois d'août : Segré à Châteaubriant, vers la fin de l'an-

Chemazé à Craon, en 4878;

Segré à Angers, vers le milieu de l'année

Angers. - Hier, à midi, le premier étage d'une maison située à Angers, à l'angle de la rue du Port-Ligny et de la place Loricard, s'est effondré.

Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personne. Une femme n'a eu que le temps de quitter la maison.

— On a retiré dimanche, à Bouchemaine, le corps d'un noyé, qui a été reconnu pour être le nommé S..., âgé de 20 ans, clerc de notaire à Baugé.

S... avait disparu au mois de février dernier. On pense qu'il se sera volontairement donné la mort. Il avait plusieurs fois manifesté l'intention de se suicider.

Les voyageurs de Nantes, qui revenaient samedi de Saint-Nazaire par le pyroscaphe de 5 heures, ont été témoins d'un effet funèbre de l'inondation. En face de Haute-Indre, le pyroscaphe a croisé un enterrement en canot. Une première chaloupe contenait les prêtres; la seconde, le cercueil; les chaloupes suivantes étaient occupées par les parents. Les eaux, qui s'étaient fort élevées au-dessous de Nantes, recouvraient entièrement le chemin allant de Haute-Indre au cimetière; la seule voie praticable était celle de la Loire.

Le malheureux dont on transportait les dépouilles ne se doutait guère, de son vivant, qu'il serait enterré à la vénitienne.

Niort. - On nous écrit de Niort que la cavalcade organisée dans cette ville, au profit des pauvres, a été des plus fructueuses pour ces derniers, puisque la quête s'est élevée à plusieurs milliers de francs. Nous en reparlerons.

Sables-d'Olonne. — Les personnes qui sont allées l'année dernière passer une saison aux bains de mer des Sables-d'Olonne apprendront avec plaisir que le Casino de cette charmante station balnéaire aura cette année pour directeur M. Leguay, dont tout le monde a su apprécier en 1876 la haute intelligence artistique et la rare amabilité.

La Société Générale franco-anglaise nous prie d'annoncer qu'elle vient d'établir son dépôt de CHALES DES INDES, pour tout l'Ouest, au Palais des Marchands, rue Baudrière, 63 et 65, à Angers.

A partir de ce jour, on treuvera dans cette maison un très-grand choix de châles longs et carrés au même prix que dans sa maison de Paris.

# Dernières Nouvelles.

Le Siècle reçoit au dernier moment une dépêche de Bordeaux annonçant que le comité a offert la candidature à M. Caduc, ancien député à l'Assemblée nationale, et que M. Caduc l'a acceptée.

Les opportunistes ne veulent pas abandonner la lutte, mais nous doutons de leur succès.

Berlin, 2 avril.

On s'occupe plus en ce moment de la situation intérieure que des affaires extérieures. Depuis une quinzaine de jours, le chancelier de l'empire se plaint de nouveau de sa santé et dit ouvertement qu'il est très-mécontent non-seulement de l'affaire Stosch, mais aussi à plusieurs points de vue de la façon dont marchent les choses, et qu'il désire rentrer dans la vie privée sinon pour toujours, du moins pour longtemps.

Quelques personnes racontent que le prince de Bismark a offert sa démission, mais que l'empereur n'a pas voulu en entendre parler et n'a accordé au chancelier qu'un congé d'une année. On répand à ce sujet les bruits les plus différents.

On dit, par exemple que le comte Stolberg sera nommé vice-chancelier et M. de Camphausen président du conseil des ministres; d'autres personnes signalent comme l'homme de l'avenir le feld-maréchal de Manteuffel, qui a assisté aux débats du Parlement allemand, etc.

Il est inexact qu'un différend sérieux se soit aussi produit entre le prince de Bismark et M. de Camphausen. Il ne s'agit que d'explications amicales touchant la situation que M. de Camphausen occupe en qualité de vice-président du conseil des ministres.

L'Agence Havas publie la note suivante, qui émane probablement de l'ambassade

« A l'occasion du congé que le prince de Bismark aurait annoncé l'intention de prendre, le bruit s'est répandu qu'il allait être remplacé par le prince de Hohenlohe, ambassadeur à Paris.

» Nous croyons pouvoir affirmer que cette allegation n'est pas exacte. Le prince de Hohenlohe sera assurément maintenu à son poste, tandis que les doubles fonctions du prince de Bismark, celles de chancelier de l'Empire et de ministre des affaires étrangeres, seront, selon toute probabilité, exercées par M. de Bulow, secrétaire d'Etat, et par M. de Camphausen, ministre des finan-

Hier matin, aucune dépêche officielle n'avait été reçue par le gouvernement français annonçant ou commentant la démission de M. de Bismark. On est donc réduit sur cet événement aux informations du Morning-Post, sujettes à vérification, et il serait actuellement prématuré de vouloir indiquer les causes de la résolution du chancelier.

On écrit de Berlin:

« Les fiançailles de la princesse Charlotte, fille aînée du prince impérial d'Allemagne, avec le prince héréditaire de Saxe-Cobourg, ont eu lieu le 1er avril au palais du prince im-

» Le prince de Bismark a célébré, le 4er avril, le 62º anniversaire de sa naissance. L'empereur et le prince impérial d'Allemagne sont allés lui présenter leurs félicita-

Pour les articles non signés : P. Goder.

# Chronique Financière.

Bourse du 3 avril 1877.

La Bourse était un peu plus animée aujourd'hui qu'hier, mais n'avait pas retrouvé encore son attitude normale. Aussi à peine les négociations se sont-elles écartées des cours de compensation pendant qu'on achevait la liquidation, ce qui ne s'est pas fait sans trahir quelques besoins d'argent qui ont provoqué une légère élévation du report. On raisonne beaucoup sur des arbitrages que les Compagnies d'assurances auraient faits sur leurs rentes; nous croyons qu'il manque à ces raisonnements, outre une justesse suffisante, un peu de fondement, les Compagnies d'assurances n'ayant pas l'habitude de remuer beaucoup les rentes qui constituent leurs réserves. Le 3 0/0 finit à 73.10 et le 5 0/0 à 108.35. Les recettes générales ont vendu 13,500 francs de rente 5 0/0. Voilà donc encore une liquidation qui tourne au profit des acheteurs ; on pourrait justement l'appeler la liquidation du protocole. Nous n'avons pas encore fini avec la politique, mais la Bourse se montre décidée à laisser de côté toutes ces nouvelles variables et discutables. Après nos rentes, c'est le 5 0/0 italien qui tient, comme toujours, le premier rang, mais à peine a-t-il conservé le cours de 74. Le 5 0/0 turc oscille de 13 à 13.05. Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer ont donné lieu à des échanges réguliers, mais peu empressés, aux cours suivants: Est 646.25, Lyon 1,070, Nord 1,300. Les valeurs de crédit sont lourdes, les fonds égyptiens et russes plus offerts que demandés. Les Consolidés sont venus en hausse de 1/8.

(Correspondance universelle.)

EN VENTE

A la librairie Grasser, rue Saint-Jean, à Saumur : Grand et magnifique Tableau intitulé:

La Généalogie d'Henri de Bourbon,

DUC DE BORDEAUX, COMTE DE CHAMBORD, Par M. T. de la Porte.

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison Abel Pilon et Cio, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

Refusez les contrefaçons. N'acceptez que nos boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique Revalescière Du Barry, sur les étiquettes.

SANTIÉ A TOUS rendue sans méde-cine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite

# REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La Revalescière Du Barry est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle. des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant, combattant depuis trente aus avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hemorroides, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête . migraines , surdité , nausées , et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid loux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consemption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, flèvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, echauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice el pauvrelé du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sucurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermit les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échausser, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Brehan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure Nº 63,476. M. le curé Comparel, de dix huit ans de Gastralgie, de sousfrances de l'estomac, des nerfs, saiblesse et sueurs nocturnes.

Cure Nº 47,422.

EPUISEMENT. - Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

76,448. Verdun, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. - Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauvé la vie. ERNEST CATTÉ

Musicien au 63° de ligne.

Cure Nº 62,986.

Mu. Martin, d'aménorrhée, Suppression des Règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parsaitement guerie par la Revalescière.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En les es: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons . ail , etc.. ou boissons alcooliques , même après le tabac. En boites de 4, 7 et 60 francs.— La Revalescière chocolatee rend l'appetit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses. 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr., de 576 tasses, 60 fr. ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix: 1/4 kil. sans vanille. 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et de tout irritant, il est plus agreable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou fécule indigeste. Depôt à Saumur, chez M. Common, rue Saint-Jean; M. Gondrand, rue d'Orleans; M. Besson successeur de M. Texier; M. Normandine, rue St-Jean; M. J. Russon, quai de Limoges, el partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barny et Co, 26, place Vendôme, et 8, rue Casti-

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 AVRIL 1877.																	
Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Haus	80	Baisse.		Valeurs au comptant.	Dern	er .	Hat	1686	Bai	150.	Valeurs au comptant	Derni	er .	Hausso	Baisse.
a "/, jouissance décembre	238 497 50 511 2: 393 2: 383 7: 506 5: 3370 687 5 705	22 4 D D D D D D D D D D D D D D D D D D	50	20 m	0 0 5 5 5 5 0 0	Soc. gén. de Crédit industrial et comm., 145 (r. p. ). nov. Crédit Mobilier . Crédit Mobilier . Crédit foncier d'Autricke . Charentes, 400 fr. p. j. août Est , joulssance nov Paris-Lyon-Méditerr., j. nov. Midi , jouissance juillet Nord , jouissance juillet Orléans , jouissance octobre Ouest , jouissance juillet , 65 . Vondée, 250 fr. p. jouiss , juill . Compagnie parisienne du Gaz . Société Immobilière , j. janv C. sén. Transatlantique . i. juill .	P	50 22 25 75 25 50	1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	25 b	12 3 3 7 5 7 5	50 50 50	Canal de Suez, jouiss, janv. 70. Crédit Monilier esp., j. juillet. Société autrichienne, j. janv.  OBLIGATIONS.  Orléans Paris-Lyon-Méditerranée. Est Nord Ouest Midi. Deux-Charentes Vendée Conal de Suez.	340 336 337 341 337 335 267 205	50 25 75 75 50 50	2 50 1 25 1 25 1 25	

CHEMIN DE FER D'ORLEANS GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 25 décembre DEPARTS DE SAUMUR VERS ANOINS. soir. DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS, heures 26 minutes du matin, direct 12 40 28 1.e train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arriv

Etude de M. BEAUREPAIRE, avouélicencié à Saumur, rue Cendrière,

## PURGE LEGALE.

Notifications ont été faites :

A la requête de : 1º M. Pierre Blot, propriétairecultivateur, demeurant à Recouvrance, commune d'Allonnes;

2º M. Pierre Mabileau, boucher, demeurant au même lien; 3° M. Jean Delalande, cultivateur

au Petit-Moulin, commune d'Allon-

Elisant domicile en l'étude de Me Beaurepaire, avoué près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, nº 12, constitué pour

Et suivant exploits de Bourasseau. lruissier à Saumur, en date du vingtsix mars mil huit cent soixante-dixsept : de Barast, huissier à Paris, en date du vingt-sept mars mil huit cent soixante-dix-sept, et de Amédée, huissier à Bauge, en date du vingtsept mars mil huit cent soixante-dixsept, enregistrés;

A: 1º M. le procureur de la République près le tribunal civil de Sau-

2º Mms Marie - Louise Maupoint, épouse de M. Joseph-Jules Senil, ancien notaire à Longué, cette dame demeurant à Paris, boulevard Montparnasse, nº 123; 3° M. Senil, ci-dessus qualifié,

aujourd'hui sans domicile ni residence connus en France, pour la validité de la notification faite à la

dame son épouse ; De l'expédition d'un acte dressé au greffe du tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt-deux février mil huit cent soixante-dixsept, enregistre, constatant le dépôt fait au greffe, ledit jour, de la copie collationnée: 1° d'un acte passé devant Me Verneau, notaire à Vernoille-Fourrier, le vingt-trois novembre mil huit cent soixante-seize, enregistré et transcrit, contenant vente par M. Joseph-Jules Senil, ancien nofaire, et daine Marie-Louise Maupoint, son épouse, demeurant à Longué, au profit de MM. Blot et Mabileau, sus-nommés, de la portion vers levant, contenant deux hectares dix ares environ, d'un morceau de vigne, nommée les Plantes, située commune de Neuillé, au plan de laquelle elle est figurée sous le numero 748, section B, joignant au levant et au midi Juteau. au nord le chemin de Neuille, au couchant l'autre portion de la vigne, moyennant le prix principal de deux mille deux cents francs, outre les

2º D'un autre acte reçu par le même notaire, le quatorze décembre mil huit cent soixante-seize, enregistré et transcrit, contenant vente par les mêmes époux Senil, à M. Delalande, sus nomme, de la portion vers cou-chant, contenant environ un hectare trente-trois ares trente centiares, du même morceau de vigne, nommée les Plantes, située commune de Neuillé, joignant cette portion au couchant, et uu midi Mile Becquet, et au nord le chemin de Neuillé, au levant l'autre portion vendue par l'acte ci-dessus relate à M. Blot, moyennant le prix principal, outre les charges, de mille francs;

Avec déclaration que ces notifications leur étaient faites conformément à l'article 2194 du Code civil, pour qu'ils aient à prendre telles inscriptions d'hypotèque légale qu'ils aviseront, dans le délai de deux mois, et que faute par eux de le faire dans ce delai, l'immeuble dont il s'agit sera et demeurera définitivement purgé et libéré entre les mains des acquéreurs de toutes hypothèques de cette na-

Avec déclaration, en outre, à M. le procureur de la République que les anciens propriétaires dudit immeuble sont, indépendamment des vendeurs :-

1º M. Louis-Antoine-Jules Berthe . propriétaire, et dame Marie-Louise-Mathilde Quesnay de Beaurepaire. son épouse, demeurant ensemble à

Neuillé; 20 Mm Marguerite Ducamp, veuve de M. Louis Becquet, propriétaire à

Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèque légale, n'étant pas connus des acquéreurs, ils feraient publier les notifications dans un journal judiciaire, conformément à l'avis du conseil d'Etat, du neuf mai mil huit cent sept.

Pour extrait, dressé par l'avouélicencié soussigné.

Saumur, le deux avril mil huit cent soixante-dix-sept.

BEAUREPAIRE. (186):

Etude de M. V. LE RAY, avouélicencié à Saumur.

#### PURGE

D'HYPOTHÈQUES LEGALES.

D'un exploit du ministère de Mauriceau, huissier à Saumur, en date du vingt-huit mars mil huit cent soixantedix-sept, enregistré

Il appert: qu'à la requête de : époux de Marie Fresneau, demeurant à Recouvrance, commune d'Allonnes; 2º M. Albert-Emile Pottier, propriétaire, demeurant à Paris, rue Maubeuge, nº 44; pour lesquels domicile est élu en l'étude de M. V. Le Ray, avoué près le tribunal civil de Sau-mur, y demeurant, rue de Bordeaux,

Notification a été faite à M. le procureur de la République près le tribunal civil de première instance de Saumur,

D'un acte fait au greffe, le premier mars mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré, constatant qu'à l'effet de purger les immeubles ci-après des hypothèques légales dont ils pour-raient être grevés, Mo V. Le Ray, avoué des acquéreurs, a déposé au greffe la copie collationnée d'un procès-verbal d'adjudication dresse par M. Charles Verneau, notaire à Vernoille-Fourrier, le douze novembre mil huit cent soixante-seize, enregistré et transcrit, contenant vente à : 1º M. Louis Poulard, et 2º M. Albert-Emile Pottier, par M. Jules-Etienne-Joseph Senil, notaire à Longué, y résidant, comme mandataire de M. Joseph-Jules Senil, ancien notaire à Longué, et dame Marie-Louise Maupoint, épouse de ce dernier, ses père et mère;

De: 1° une sapinière, située dans la lande de Bourmelles, commune de La Breille, contenant environ soixantesix ares, joignant au levant un chemin, au midi M. Besnard et des fresches de la commune de Blou, au couchant M. Blot; d'Allonnes, et au nord M. Deniau;

2º Une bonne et excellente vigne, dite le Clos-du-Paradis, situé au can-ton du Bois-Saint-Marc, commune de Neuillé, joignant au nord et au levant M. Vinet et M. Juteau, au midi MM. Peltier et Juteau, au couchant MM. Poisson, Juteau et Robin-Brissard, figuré au plan cadastral sous le nº 596, section B, pour une contenance de un hectare cinquante-trois ares.

Ces deux adjudications ont eu lieu, en sus des charges, la première, moyennant le prix principal de sept cent dix francs; la deuxième, moyennant le prix principal de six mille huit cents francs.

Avec déclaration à M. le procureur de la Republique que les propriétaires antérieurs aux époux Senil étaient : premièrement, pour la sapinière, 1º la famille Chapin, de Vivy'; 2° M. Marie-Anatole-Athanase Roux de la Borie, demeurant à Paris; — deuxièmement, pour le Clos-du Paradis, 1° Mmc Marguerite Descamps, veuve de M. Louis Becquet, propriétaire à Neuillé, aujourd'hui décédée; 2º et dame Marie-Louise-Mathilde Quesnay de Beaurepaire, épouse de M. Louis-Antoine-Jules Berthe, propriétaire, demeurant à Neuillé.

Avec déclaration encore à M. le procureur de la République que tous ceux du chef desquels il pourrait être requis des inscriptions pour cause d'hypothèques légales n'étant pas connus des acquéreurs, il ferait la présente publication, conformément à la

Avec sommation enfin à M. le procureur de la République d'avoir à requérir telles inscriptions qu'il jugera utiles pour cause d'hypothèques légales, dans le délai de deux mois, après quoi il n'y serait plus reçu. L'avoué des acquereurs,

V. LE RAY. (187)

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

## TERRAIN

Au Pont-Fouchard,

Joignant l'établissement Pallu. Vingt ares de superficie. — 25 mè-(173)tres de facade.

Etude de M. TAHET, notaire à Vihiers (Maine-et-Loire).

# AVENDRE

UNE TERRE

### De 220 hectares

Située près Vihiers,

D'un revenu de 3 fr. 50 p. 0/0, net d'impôts. Pour traiter, s'adresser : soit à M. TARRY, notaire à Vihiers, soit à M. CHUPIN, expert à Beaupreau.

### A VENDRE

# UN JARDIN FRUITIER

AVEC PAVILLON

Situé au Pont-Fouchard, ancienne route de Saint-Florent, entre les jardins Morancé et Duval. S'adresser à M. LAMARE, maître sellier à l'Ecole de cavalerie.

### SCIERIE MÉCANIQUE DE PAS-DE-JEU

(Deux-Sèvres).

Bâtiments d'exploitation, d'habita-tion, servitudes, 3 hectares de terrain joignant la gare, matériel complet, scies circulaires et à rubans, machine à vapeur, chevaux, voitures, charrettes, diables, etc.

Mise à prix : 30,000 fr. Adjudication, 26 avril, sur les lieux, par M. Guidert, notaire à Oiron. (174)

### A LOUER

DE SUITE

UNE TRES-BELLE MAISON

Avec JARDIN.

Situde rue de Poitiers, nº 35.

S'adresser : soit à Me LE RAY. avoué, rue de Bordeaux, nº 4; soit à Me Piron, commissaire-priseur.

### MAISON

MIN GUS THE BEET THE PRÉSENTEMENT,

Avec Jardin, Cour, Remises:

et Ecurie.

Rue de la Chouetterie, nº 11. S'adresser à M. BIGEAU; qui l'ha-

#### A LOUER

Pour la Toussaint 1878,

# L'HOTEL DE L'ÉTOILE

A la Croix-Verte, près Saumur. Cet hôtel, bien achalandé, possède de nombreux appartements et de belles

servitudes. S'adresser à Mme veuve Albert, Levee-Neuve, ou h M. MAURICEAU-ALBERT.

#### VASSEUR FILS FABRICANT DE CLOUS Rue Saint-Nicolas, 28,

Fabrication de clous en tous genres. fer au bois, commerce de clous en tôle et en fils fer, spécialité de fils fer, raidisseurs, crampons galvanises pour rignes et entourages de prés pour bes-tiaux, en qualité supérieure; ustensiles de ménage en ser battu, étamé et en sonte, sourneaux de tailleurs, de lingères; chaufferettes, soufflets, serrures en bois, pelles à terre tout acier, ferronnerie, vis pour charpentier, boulons, pointes, etc., etc.; prix très-modérés.

Les articles demandés, qui ne sont pas en magasin seront livrés dans un (42) bref délai.

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville. à Saumur.

# ED. BERNAU

19, rue St-Georges, Pan

Achat et vente de valeurs colo non cotees. Encaissement, pai de coupons français et étrangen Spécialité de coupons espagna

AVANCES. Renseignements gratuits.

# 

Remède souverain pour la guerre des Irritations de poitrine, Rhuma chites, Grippe, Maux de gorge, Rh mes, Lombagos, Douleurs, etc. Bata de la les pharmacies, 1,50 la Boite de 10 la Se défier des contrefacons

Bonbon purgatif, le plus facile i pre et le plus efficace contre la Consigna la Bile, les Glaires, les Maux d'estomp 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vendien

do

la

tie pè lui

pa len Ch tièn

qui

ser

et s

les

con

teni

mai

ble

trait

ON

Ap

bless

Qu

COUVI

quand

brûla

dit-il

que a

Les b

la ch

lantes

elle n

fort u

qui l'

aussi

# CAISSE SAUMUROISE

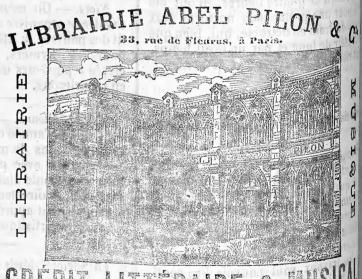
# L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 400 fait sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 4,000 francs. Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non colé



CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRESENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUS LES QUATES Pour un actual au descriptions

Pour un aciait au-dessus de cent francs, le payement est divisé en vingt nos et les reconviciments se font par traites trimestrielles.

Ous les ouvrages de l'invisions de payement est divisé en vingt nos les ouvrages de l'invisions de partir de l'acteurs de l'invisions de l'i Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de sont fournis aux mêmes conditions de payement, sans augmentation de payement, sans augmentation de payement.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE ECONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE OUVRAGES ILLUSTRÉS - VOYAGES - ROMANS, etc.

# CREDIT MUSICAL Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales de Paris: Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Gollection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux met de la complète des Œuvres spéciales pour piano à deux met de la complète des Œuvres spéciales pour piano à deux met de la complete des Œuvres spéciales pour piano à deux met de la complete par de la complete par de la complete d

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogue

Saumur, imprimerie de P. GODET